

La dynamique AOP Côtes du Marmandais choisit l'Interprofession des Vins du Sud Ouest

L'engagement collectif de tout le vignoble du Marmandais

Le Président de l'ODG, Fabien Tarascon, et l'équipe de professionnels qui l'accompagnent dans la gouvernance de l'AOP Côtes du Marmandais, se sont engagés début 2015 dans une **réflexion pour définir le positionnement de l'appellation sur le territoire et développer une stratégie de communication autour des valeurs dans lesquelles les vins du Marmandais et les hommes qui les façonnent se reconnaissent.**

Chiffres clés de l'AOP Côtes du Marmandais

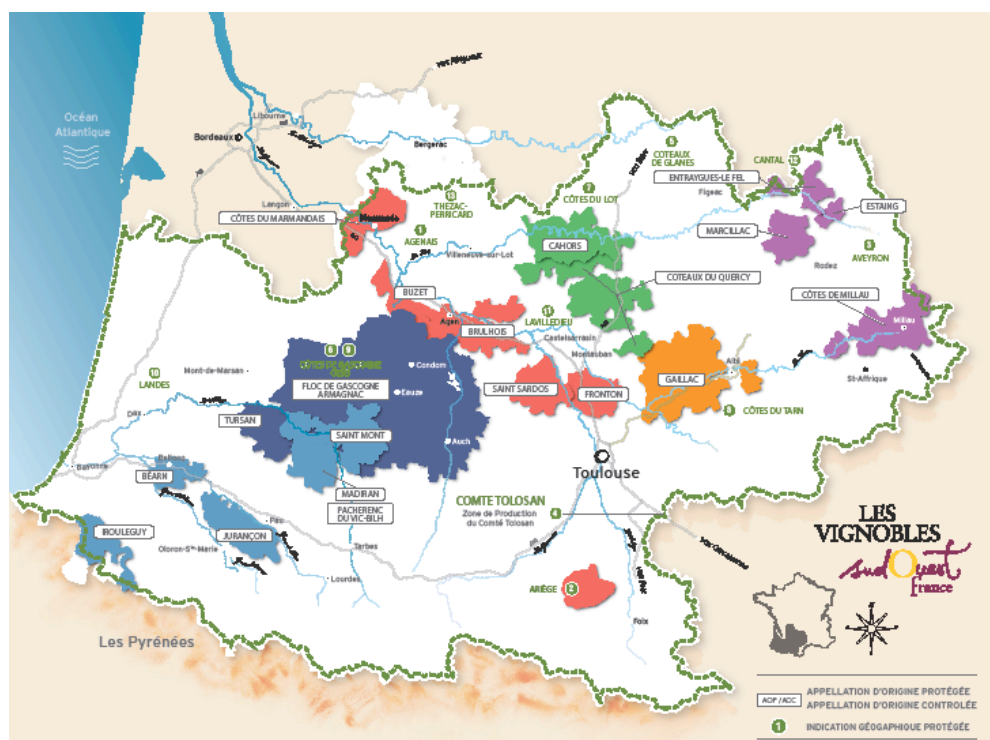
Superficie : 770 hectares

Production : 40 000 hectolitres

80 producteurs coopérateurs et 10 caves particulières

Une décision de bon sens votée à l'unanimité

Soutenus dans leur réflexion par les collectivités (Conseil Régional Aquitaine, Conseil Départemental du Lot-et-Garonne et Val de Garonne Agglomération), l'ensemble des opérateurs (Cave Coopérative et Vignerons Indépendants) ont exprimé ensemble leur souhait de rattachement à l'interprofession des Vins du Sud-Ouest. Ainsi, l'assemblée générale de l'ODG des Côtes du Marmandais du 27 août 2015, a adopté à l'unanimité sa décision d'intégrer **l'Interprofession des Vins du Sud-Ouest (IVSO).**



L'IVSO : gagner en lisibilité et accéder à de nouveaux moyens et outils performants

1. Qu'est qu' une interprofession ? une organisation professionnelle reconnue par arrêté rassemblant les producteurs et metteurs en marché d'une filière, avec des missions définies par le code rural.

2. Le choix s'est naturellement orienté vers l'IVSO,

Car nous partageons des valeurs communes :

- des territoires authentiques sur lesquels sont produits des vins aux typicités marqués par la culture de cépage autochtones, tel le cépage abouriou en Côtes du Marmandais,
- le sens de l'hospitalité et la convivialité sont les valeurs portées par des hommes de caractère, qui revendiquent leur appartenance à un territoire : le Sud-Ouest
- la reconnaissance d'un art de vivre avec des vins qui s'harmonisent à une gastronomie locale unique.

Car le linéaire Sud-Ouest permet à l'ensemble des vins et des entreprises du bassin de **mettre en avant leur identité propre dans un cadre collectif.**

Car l'IVSO mène déjà son action sur **2 régions administratives**, regroupant 17 AOP – 12 IGP, parmi lesquelles 1 AOP et 2 IGP identifiés sur le Lot-et-Garonne.

3. La mutualisation des moyens avec le rapprochement de l'IVSO permettra à l'AOP Côtes du Marmandais de bénéficier d'une forte lisibilité grâce à un positionnement clair pour le consommateur.

Les missions menées par l'interprofession :

- **Accroître la notoriété et promouvoir l'image des vins AOP et IGP, en France comme à l'étranger.**
- **Définir la politique des vins du Sud-Ouest et conduire des actions (économiques, techniques, politiques, de communication et de promotion).**
- **Représenter et défendre les intérêts des vins du Sud-Ouest et des professionnels de la viticulture et du négoce.**

Vers la recherche de cohérence entre la gouvernance politique du vignoble et la stratégie de positionnement d'image et de mise en marché

Actuellement rattaché au Bassin Viticole Aquitain (le Bassin viticole est un lieu de débat et concertation entre les partenaires d'une filière et les pouvoirs publics sur les questions relatives à la production et commercialisation des vins, la filière étant représentée par les interprofessions), **le vignoble du Marmandais souhaite logiquement rejoindre le Bassin Viticole des vins du Sud-Ouest** dans un souci d'efficacité et cohérence dans les prises de décisions.

En effet, l'IVSO appartenant au Bassin Viticole Sud-Ouest, la représentation de l'AOP Côtes du Marmandais au sein de ce dernier sur le volet de la production répondrait directement à cette double attente afin que l'évolution du vignoble s'appuie étroitement sur la lecture des indicateurs et attentes du marché.

Contact : ODG Côtes du Marmandais

Tél : 05 53 20 74 46

cotes-du-marmandais@bbox.fr